



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseils d'administration

Question au Gouvernement n° 2813

Texte de la question

ACTIONNARIAT SALARIE

DANS LES ENTREPRISES PRIVATISEES

M. le président. La parole est à M. Édouard Balladur, pour le groupe UMP.

M. Édouard Balladur. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, selon certaines informations, la société Alcatel aurait l'intention de mettre fin à la représentation des salariés au sein de son conseil d'administration, au prétexte qu'elle doit en modifier la composition à la suite du rachat de la société américaine Lucent. Cette décision me paraît extrêmement regrettable. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française et sur de nombreux bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Jean-Pierre Brard. Les temps changent !

M. François Hollande. Le capitalisme, c'est affreux !

M. Édouard Balladur. Tout d'abord pour des raisons de fond.

M. Julien Dray. Édouard avec nous ! *(Rires sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Édouard Balladur. L'actionnariat salarié et la désignation de représentants salariés au sein des conseils d'administration des entreprises visent à faire participer les salariés aux décisions essentielles les concernant. Or ces dispositions ont déjà fait maintes fois la preuve de leur efficacité. *(" Très bien ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire, du groupe Union pour la démocratie française, du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Cette décision me paraît également regrettable pour des raisons de forme. En effet, Alcatel est une entreprise privatisée et l'article 8 de la loi de 1986 prévoit la présence sans limitation de durée de deux administrateurs salariés au moins au conseil d'administration. Ces dispositions ont toujours été respectées par les sociétés privatisées, même lorsqu'elles ont été rachetées.

M. Jacques Desallangre. C'est l'hommage du vice à la vertu !

M. Édouard Balladur. Dès lors, monsieur le ministre, je vous poserai trois questions.

Premièrement, partagez-vous mon opinion sur le caractère extrêmement regrettable des intentions prêtées à la société Alcatel et avez-vous l'intention de vous y opposer ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur de nombreux bancs du groupe Union pour la démocratie française, ainsi que sur de nombreux bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Deuxièmement, avez-vous l'intention d'utiliser tous les moyens de droit en votre possession pour que, même en cas de fusion avec une autre société, la place des administrateurs salariés au sein d'une société privatisée soit préservée ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Henri Emmanuelli. Bravo Édouard !

M. Édouard Balladur. Troisièmement, si les dispositions en vigueur ne vous paraissent pas suffisamment claires, ce qui me surprendrait, envisagez-vous de prendre, à l'occasion de l'examen du projet de loi sur la participation que notre assemblée doit bientôt examiner,...

M. Jean-Claude Lefort. Le gaullisme est de retour !

M. Édouard Balladur. ...les mesures qui permettraient de mieux protéger les droits reconnus aux salariés par les lois de privatisation ? (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Monsieur le ministre, je compte sur le Gouvernement pour s'opposer à ce qui, à mes yeux, constitue une régression tout à fait regrettable. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Je constate, monsieur le Premier ministre, non sans une certaine satisfaction, que votre question, vous qui avez été l'artisan des privatisations et du remodelage des entreprises françaises, suscite l'approbation sur tous les bancs de cette assemblée. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Daniel Paul. Ce n'est pas vrai !

M. Gilbert Biessy. Il n'a rien compris !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. C'est assez rare pour être souligné.

De plus, monsieur le Premier ministre, je partage votre profond intérêt pour l'actionnariat salarié.

M. Jean-Claude Lefort. Pour les patrons, surtout !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Je l'ai moi-même vérifié : cet actionnariat est une force pour nos entreprises.

Du reste, le Gouvernement, en concertation avec l'ensemble de la majorité et des partenaires sociaux, a élaboré un texte qui sera bientôt soumis au Parlement et qui répondra - je le pense - en grande partie à vos légitimes interrogations, relatives notamment à la représentation des actionnaires salariés au sein des conseils d'administration.

M. Jean-Pierre Brard. Blablabla !

Plusieurs députés du groupe socialiste. Répondez à la question !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Nous souhaitons, vous le savez, que cette représentation devienne obligatoire dès lors que les salariés possèdent plus de 3 % du capital des entreprises - un seuil dont nous pourrions débattre mais qui me paraît raisonnable.

Vous m'interrogez par ailleurs à juste titre sur la fusion d'Alcatel et de Lucent. Je tiens à rappeler qu'elle a pour objectif la naissance d'un champion mondial dans le domaine des télécommunications.

M. Jean-Pierre Brard. Répondez à M. Balladur !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Je pense comme vous, monsieur le Premier ministre, qu'il est important de maintenir la représentation des salariés au conseil d'administration : il y va de l'intérêt de l'entreprise. C'est pourquoi je m'en entretiendrai avec le président d'Alcatel, M. Tchuruk, et avec le directeur général de Lucent, Mme Russo, dès que j'en aurai l'occasion. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Albert Facon. Vous ne répondez pas aux trois questions de M. Balladur !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Enfin, je vous donne de nouveau à tous rendez-vous...

M. Albert Facon. Répondez aux trois questions !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. ...pour affiner encore le texte auquel nous avons travaillé, notamment avec Franck Borotra, et qui constitue une bonne base en vue de répondre à l'ensemble de vos préoccupations. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Édouard Balladur](#)

Circonscription : Paris (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2813

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 juin 2006